



À Orléans, le 30 mars 2020

Maryvonne HAUTIN  
Maire de Saran  
Mairie de Saran  
Place de la Liberté  
45774 Saran Cedex

Madame la Maire,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 25 mars m'alertant sur les risques encourus par les salariés de certaines entreprises de votre territoire communal, et je vous en remercie.

Afin de sécuriser les employeurs comme les salariés dans le cadre du confinement face au Covid-19, le Ministère du Travail et les organisations représentatives mènent des discussions, secteur par secteur, afin d'édicter les règles normatives nécessaires à la mise en sécurité des salariés des entreprises. En application sur le terrain du code du travail, par lequel les employeurs sont responsables de la santé et de la sécurité de leurs salariés, ces règles normatives de sécurisation des sites, de protocole à suivre en cas de contamination doivent être respectées au même titre que les gestes barrières. Le secteur de la logistique est bien sûr concerné par des règles spécifiques que chacun peut retrouver sur le site du Ministère du Travail.

J'ai transmis les éléments relatifs aux entreprises du territoire saranais, parmi d'autres alertes au sein de la deuxième circonscription du Loiret, à Monsieur le Préfet de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret. Je lui ai demandé quels dispositifs de contrôle spécifiques du bon respect du code du travail et des mesures sectorielles l'administration déconcentrée avait mis en place. Je pense notamment à l'inspection du Travail qui, au sein de la DIRECCTE, remplit ce rôle de contrôle.



Au-delà, nous devons bien évidemment tous être mobilisés, élus locaux comme nationaux, afin que soient respectés les droits et les devoirs des salariés et des employeurs en cette période de crise sanitaire inédite. Les situations doivent nécessairement être évaluées au cas par cas.. Nous devons en effet être attentifs à ce que l'employeur, quel qu'il soit, préserve avant tout ses salariés plutôt que son outil de production.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'expression de mes sentiments respectueux.

**Caroline Janvier**

Députée du Loiret

